

Procès-verbal de la 41ème séance du Comité des gouverneurs des banques centrales des États membres de la CEE (Bâle, 8 juin 1970)

Légende: Le 8 juin 1970, le Comité des gouverneurs des banques centrales des pays membres de la Communauté économique européenne (CEE), présidé par le Baron Ansiaux, se réunit à Bâle afin d'examiner le rapport Werner sur la réalisation par étapes d'une Union économique et monétaire européenne.

Source: Procès-verbal de la quarante-et-unième séance du Comité des gouverneurs des banques centrales des États membres de la Communauté économique européenne. [EN LIGNE]. [Bâle]: Comité des gouverneurs des banques centrales des États membres de la CEE, [19.10.2010]. Disponible sur <http://www.ecb.int/ecb/history/archive/agendas/html/index.fr.html>.

Copyright: (c) Comité des gouverneurs des banques centrales des États membres de la CEE

URL:

http://www.cvce.eu/obj/proces_verbal_de_la_41eme_seance_du_comite_des_gouverneurs_des_banques_centrales_des_etats_membres_de_la_cee_bale_8_juin_1970-fr-08345d7e-2032-4fb1-a662-72e8a6467aa3.html

Date de dernière mise à jour: 05/11/2012

Confidentiel

PROCES-VERBAL *
DE LA QUARANTE-ET-UNIEME SEANCE DU COMITE DES GOUVERNEURS
DES BANQUES CENTRALES DES ETATS MEMBRES
DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE
TENUE A BALE LE LUNDI 8 JUIN 1970 A 9 HEURES 30 .

Sont présents: le Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique et Président du Comité, le baron Ansiaux, accompagné par M. de Strycker; le Président de la Deutsche Bundesbank, M. Klasen, accompagné par M. Tüngeler; le Gouverneur de la Banque de France, M. Wormser, accompagné par M. Clappier; le Directeur Général de la Banca d'Italia, M. Baffi, accompagné par M. Masera; le Président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par M. van den Bosch; assistent en outre le Directeur Général des Affaires économiques et financières de la Commission des Communautés Européennes, M. Mosca, ainsi que M. Mertens de Wilmars. Le Secrétaire Général du Comité, K. d'Arma, et son adjoint, M. Bascoul, sont aussi présents.

I. Approbation du procès-verbal de la quarantième séance

Le Président signale que des amendements, essentiellement de forme, ont été apportés par certains membres du Comité au projet qui a été communiqué par télex le 4 juin. Il ajoute qu'en ce qui le concerne, il a fait supprimer la dernière phrase de ses déclarations reproduites au milieu de la page 8.

Le Comité approuve à l'unanimité le procès-verbal dans le nouveau texte qui tient compte de ces amendements, et qui a été distribué durant le week-end à Bâle.

II. Poursuite de l'examen du rapport du "Groupe Werner" à la lumière des résultats de la réunion des Ministres des Finances de Venise, et échange de vues sur les études qui incomberont au Comité des Gouverneurs dans le cadre des travaux du "Groupe Werner"

En se référant aux conclusions auxquelles les Ministres des Finances ont abouti lors de leur réunion de Venise, le Président expose brièvement la procédure qui pourrait être envisagée pour les études qui incomberont au Comité des Gouverneurs dans le cadre des travaux du "Groupe Werner".

Dès que le Conseil des Communautés Européennes se sera prononcé sur le rapport de ce Groupe, ce qu'il fera probablement dans le sens des conclusions

*Tota approuvé lors de la réunion du 6.7.1970

- 2 -

dégagées à Venise, le Président Werner adressera au baron Ansiaux une lettre dans laquelle seront précisées les questions techniques que le Comité des Gouverneurs devra étudier. Il est vraisemblable que ces questions comprendront celle de la réduction des marges de fluctuation des cours entre les monnaies des pays de la C.E.E. (avantages, inconvénients et conséquences éventuelles d'une telle mesure).

Compte tenu des vacances et de la date envisagée pour la présentation du nouveau rapport du "Groupe Werner", le Comité n'aura que peu de temps, peut-être seulement jusqu'à fin juillet, pour étudier les questions posées. Aussi convient-il de décider dès cette séance de la création d'un groupe d'experts qui préparera les discussions des Gouverneurs et qui devrait se réunir rapidement après que ceux-ci auront reçu la lettre de M. Werner. Le Président ne pense pas que le contenu de la lettre nécessitera une réunion d'urgence du Comité, qui pourrait toutefois avoir lieu si un Gouverneur le désirait.

Le baron Ansiaux se propose de présider lui-même ce groupe afin d'assurer une liaison avec le "Groupe Werner", mais il demande à M. Clappier s'il pourrait le remplacer en cas de besoin. Sans exclusion d'autres lieux, les réunions se tiendront normalement à Bruxelles, de préférence dans l'immeuble de la Commission.

Le Président précise que si les Gouverneurs sont d'accord avec ses propositions, ils devraient désigner le ou les experts de leur banque centrale (de préférence un et au maximum deux) dans les meilleurs délais, afin de pouvoir tenir une première réunion dès que possible.

M. Clappier accueille favorablement la suggestion du Président mais fait remarquer qu'il est difficile de désigner des experts tant que les questions posées par M. Werner ne sont pas connues. Il pense cependant que des questions techniques concerneront le marché des changes et justifieront un spécialiste de ce domaine et que, d'autre part, en raison notamment des vacances, il serait opportun de prévoir deux experts.

M. Zijlstra se rallie aussi à la suggestion du Président; en faveur de la désignation de deux experts, il considère que si les questions à étudier seront techniques, elles auront également une portée plus générale dont il faut tenir compte dans le choix des experts. Ainsi, la Nederlandsche Bank pourrait être représentée par le baron Mackay, accompagné d'un expert. M. Zijlstra ajoute que la date de fin juillet pour le rapport du Comité lui semble peu réaliste, et il souhaiterait que les discussions des Gouverneurs, à prévoir après la séance du 6 juillet, n'aient pas lieu, si possible, durant le mois d'août.

M. Klagen estime raisonnable d'attendre que les questions à examiner soient connues pour nommer les experts. En outre, il considère que ces derniers

- 3 -

n'auront qu'une marge d'invention limitée et qu'il ne faut pas trop mettre d'espoir dans des travaux qui feront certainement apparaître de nouvelles difficultés.

M. Mosca est d'avis que la date du 1er septembre pour le nouveau rapport du "Groupe Werner" serait très difficile à respecter et qu'il est plus réaliste de parler de fin septembre. Il assure le Comité de l'entier concours de la Commission pour l'organisation matérielle des réunions du groupe d'experts.

Le Président est d'accord sur l'idée d'une première discussion des Gouverneurs à l'occasion de la séance du Comité du 6 juillet, discussion pour laquelle il faudrait prévoir tout le temps nécessaire et qui pourrait être poursuivie lors d'une nouvelle réunion vers la fin du mois de juillet.

III. Autres questions relevant de la compétence du Comité

IV. Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu à Bâle, le lundi 6 juillet 1970 à 13 heures 30.